

Elaboration du Plan Local
d'Urbanisme intercommunal

4.3.1.
Règlement graphique
CLERE-DU-BOIS Nord-Ouest

1/5000

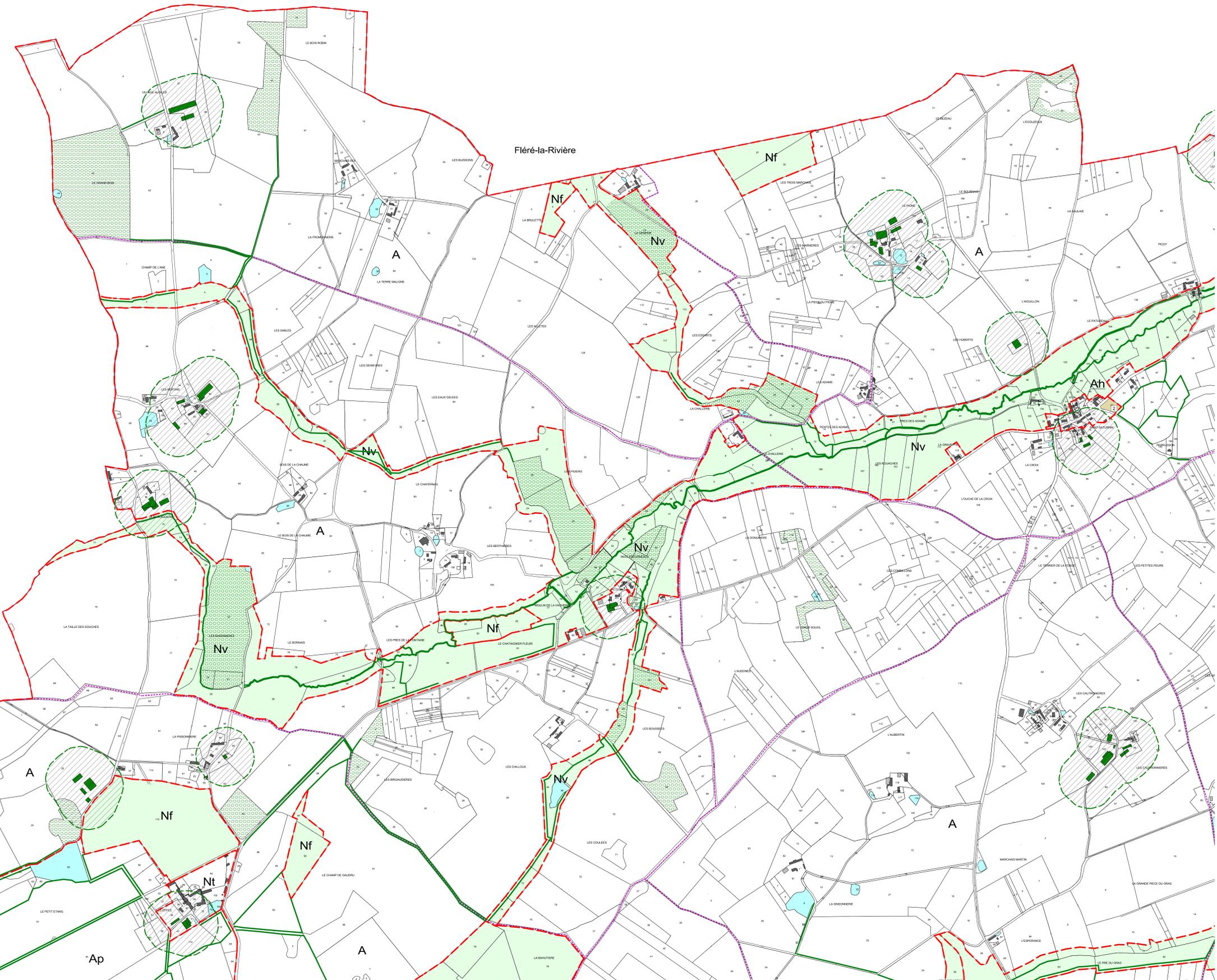
Vu pour être annexé à la délibération d'arrêté
de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal par le conseil communautaire
en date du

Le Président
Gérard NICAUD

Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry
1, rue Maurice Davallon
36700 CHATILLON-SUR-INDRE

Zones	Secteurs	Définitions
U	Ua	Cadre ancien d'intérieur de caractère urbain historique du Châtillon sur Indre
	Ua'	Cadre ancien d'axe des axes locaux
	Ua''	Quartier ou petit ensemble urbain aux constructions majoritairement anciennes en position de centre-ville
	Uc	Quartier ou petit ensemble urbain résidentiel, majoritairement construit depuis le 20 ^{ème} siècle
Urbaine	Uj	Secteur de jardin en zone urbaine
	Up	Secteur destiné aux équipements publics ou d'intérêt public structurant
	Uy	Secteur destiné aux activités économiques
	Uz	Secteur destiné aux activités économiques à vocation commerciale
AU	UA00	Utilisation future à caractère résidentiel
	UA01	Utilisation future pour les activités économiques
A	A	Zone agricole
	Aa	Secteur de terre et de capacité d'accueil limités à caractère d'habitat
	Aa'	Secteur agricole perçu comme un des bâtiments agricoles compatibles avec le caractère rural pour l'habitat, sans des activités de marchandage
	Aa''	Secteur agricole à forte valeur économique à vocation commerciale
	Ay	Secteur de terre et de capacité d'accueil limités pour des activités agricoles non agricoles
	N	Zone naturelle de la vallée de l'Indre reconnue par le site Natura 2000 Vallée de l'Indre
	Na	Secteur de l'état de l'Indre
	Nb	Secteur forestier couvert par un plan simple de gestion
	Nc	Secteur de terre et de capacité d'accueil limités à caractère d'habitat
	Nd	Secteur de jardin en zone rurale
	Nh	Secteur de terre et de capacité d'accueil limités pour les hébergements de loisir et de tourisme
	Naturels et forestiers	Ni
Nin		Secteur de terre et de capacité d'accueil limités pour les activités de loisir à vocation commerciale
Nj		Secteur de terre et de capacité d'accueil limités pour des activités touristiques, culturelles et éducatives
Nk		Zone naturelle de valeur affluente de la vallée de l'Indre et de ses bras et affluents
Nl		Secteur de terre et de capacité d'accueil limités pour des activités agricoles non agricoles ou forestières
Nm		Secteur de terre et de capacité d'accueil limités pour des activités agricoles non agricoles ou forestières

Précisions sur la représentation graphique :
Lorsqu'un contour de zone se superpose avec la représentation graphique
d'une haie à préserver, cette représentation est décalée de 10 mètres pour
bien identifier la haie à préserver.



LEGENDE

Limite et désignation de la zone ou du secteur : U, AU, A

Limite et désignation de la zone ou du secteur : N

Emplacement réservé et numéro d'opération

Secteur urbain d'orientations d'aménagement et de programmation et n° d'ADAP (dont point de vue :)

Rue ou partie de rue à règlement particulier

Recul des constructions et installations imposé au plan de zonage

Secteur où la délivrance d'un permis de construire peut être subordonnée à la démolition de tout ou partie des bâtiments existants

Secteur urbain/périurbain où les constructions doivent respecter des dispositions réglementaires particulières du PLU

Bâtiment en zone agricole ou naturelle et forestière, pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Parcelle bâtie ou avec permis de construire ou d'aménager (et déclaration préalable d'aménagement) accolée

Recul minimum obligatoire le long d'une voie classée à grande circulation : 75 mètres

ELEMENT A PRESERVER

Espace boisé classé à conserver ou à créer : bois, haie

Environnement : bois

Paysage : espace vert urbain

Environnement : haie ; arbres d'alignement et arbre remarquable isolé

Paysage : élément bâti

Environnement (hydraulique) : fossé

Cheminement piéton (plan départemental d'itinéraire de promenade et de randonnée, et autre cheminement)

ETAT DES LIEUX (année 2022)

Bâtiment agricole

Périmètre de 100 mètres autour d'un bâtiment agricole (indication pour information et prévention)

